



Procédure d'assurance de la conformité concernant l'achat de composants pour PC et leur contenu chimique

Applicable à la :

**Procédure de la chaîne d'approvisionnement des
ordinateurs Horizon, micro PC Astro et stations de travail
de la série Kronos 500**

1. OBJET

La procédure actuelle est développée pour garantir que les produits fournis par les fournisseurs de CIARA sont identifiés, évalués et contrôlés conformément à la directive de l'Union européenne RoHS, et qu'ils respecteront les restrictions sur les substances dangereuses dans les matériaux, les pièces et/ou les sous-ensembles du produit.

En reconnaissant l'importance de la protection de l'environnement et de l'utilisation de substances dangereuses, CIARA veut garantir à ses clients que la documentation technique compilée pour tous ses produits, provenant d'Hypertechnologie CIARA Inc. et de ses fournisseurs, est contrôlée et respecte les restrictions applicables aux substances.

2. PORTÉE

Tous les produits achetés auprès de fournisseurs par le biais des exigences matérielles de tous les ordinateurs Horizon, tous les micro PC Astro et toutes les stations de travail de la série Kronos 500 entrent dans le cadre de cette procédure.

CIARA travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs pour l'évaluation des produits électriques et électroniques en ce qui concerne les restrictions internationales sur les substances dangereuses.

3. RESPONSABILITÉS ET FONCTIONS

Les responsables de la procédure actuelle seront le service des approvisionnements et autres services prioritaires comme la direction générale et la gestion des produits.

Le service de Qualité et Efficacité assiste l'équipe des approvisionnements pour la mise en œuvre des activités requises.

CIARA doit travailler en permanence en étroite collaboration avec les fournisseurs pour l'évaluation des produits électriques et électroniques concernant les restrictions internationales sur les substances dangereuses.

4. EXIGENCES

L'équipe responsable de CIARA, telle que mentionnée ci-dessus, doit veiller à ce que, par la mise en œuvre de ce processus (décrit dans la section 5), les points suivants soient respectés et mis en œuvre par l'équipe de CIARA et les fournisseurs :

- *Les informations recueillies auprès des fournisseurs et leur relation avec les matériaux, pièces et sous-ensembles du produit existent toujours et CIARA a accès à ces documents ;*
- *Les restrictions relatives aux substances de la directive de l'union européenne RoHS dans les matériaux, pièces et/ou sous-ensembles du produit sont respectées ;*
- *Les fournisseurs, les matériaux, les pièces et/ou les sous-ensembles sont évalués en fonction du risque et des facteurs de risque attribués ;*
- *Les documents requis pour satisfaire aux directives RoHS de l'UE sont fournis ;*
- *Les documents des fournisseurs sont périodiquement mis à jour, en fonction du niveau de risque attribué au fournisseur, aux matériaux, aux pièces et/ou aux sous-ensembles.*

5. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE

5.1. L'équipe des approvisionnements de CIARA s'assure que les informations relatives à tous les produits et matériels d'achat sont obtenues, enregistrées, contrôlées et conservées à partir des activités réalisées lors des étapes d'évaluation des fournisseurs jusqu'à la livraison du produit au client et aux activités de service après-vente.

5.2. L'équipe des approvisionnements est chargée de demander, de recevoir et d'examiner les documents techniques relatifs aux spécifications des produits et des matériaux, les rapports de test, les déclarations de conformité et les autres documents techniques inclus dans le contrat ou le bon de commande aux fournisseurs.

5.3. Les fournisseurs doivent fournir à CIARA des informations complètes sur les produits fournis. CIARA devra avoir accès à ces informations, soit pour un usage interne, soit pour la communication aux parties externes intéressées.

5.4. CIARA veille à ce qu'un rapport de test des matériaux, ou une fiche de déclaration de conformité, soit délivré par les fournisseurs pour étayer les preuves relatives aux matières dangereuses. Les déclarations des fournisseurs doivent être conformes à la teneur en substances réglementées du matériau, de la pièce ou du sous-ensemble spécifié, et elles doivent respecter les niveaux autorisés et les exemptions qui ont été appliquées.

5.5. CIARA évalue la source et le contenu de chaque document reçu afin de déterminer si le matériau, la pièce ou le sous-ensemble répond ou non aux restrictions sur les substances spécifiées. Des aspects tels que l'origine du document, les coordonnées, la responsabilité de la personne désignée ou du signataire et la date sont pris en compte lors de l'évaluation de la source et du contenu. Cette évaluation permet à l'équipe de CIARA de décider si les documents fournis

constituent une preuve suffisante de conformité pour justifier leur inclusion dans la documentation technique. Si un document particulier est considéré comme étant de qualité et de fiabilité suffisantes, il est alors inclus dans la documentation technique.

5.6. Si un document reçu n'est pas considéré comme étant de qualité ou de fiabilité suffisante, CIARA détermine alors les actions supplémentaires nécessaires. Les actions possibles comprennent la demande d'informations supplémentaires au fournisseur ou l'imposition de pénalités ou même la résiliation du contrat avec le fournisseur, selon la gravité.

5.7. Le contrôle de la qualité par la réalisation d'inspection du premier article premier et d'inspection régulière à l'arrivée garantit que la qualité des produits et les informations déclarées dans les rapports d'essai ou les certificats sont conformes aux exigences techniques et aux références figurant dans les bons de commande ou les ententes avec le fournisseur.

5.8. Toute anomalie constatée lors de l'inspection et de la vérification des articles achetés doit être enregistrée et signalée à la direction des achats et des produits pour que des mesures supplémentaires soient prises avec les fournisseurs.

5.9. L'équipe de Qualité et Efficacité doit relever et conserver les dossiers de non-conformité, et l'équipe des approvisionnements de CIARA doit assurer le suivi des mesures correctives auprès des fournisseurs.

5.10. S'il y a une non-conformité et/ou une action corrective applicable aux pièces ou aux produits du fournisseur, celui-ci devra fournir un plan d'action contenant les étapes et les activités pour remédier aux défaillances existantes ou potentielles. La négligence ou le défaut de prendre les mesures correctives nécessaires dans un délai raisonnable entraînera le rejet et le retrait du fournisseur de la liste des fournisseurs agréés de CIARA.

5.11. CIARA est certifié selon le système de gestion de la qualité et de l'environnement (QEMS), conforme à la norme ISO 14001:2015. Les processus connexes sont présentés dans les annexes du présent manuel de qualité RoHS IEC 63000. Les procédures de gestion des risques et d'évaluation des fournisseurs sont maintenues par l'équipe de Qualité et Efficacité avec la coopération du service des approvisionnements.

5.12 Qualité et Efficacité, le principal service responsable de la procédure d'évaluation des fournisseurs est chargé de réaliser des audits sur place ou à distance et de mesurer la performance des fournisseurs au moyen des produits ou services fournis. Le résultat des audits est communiqué aux parties intéressées, y compris au fournisseur, à des fins d'amélioration continue. L'ensemble de la procédure d'évaluation sera traité par le biais de la procédure d'évaluation des fournisseurs externes.

5.13. Pour faciliter la procédure d'évaluation, une visite ou un sondage informel de l'établissement du fournisseur peut être effectué à tout moment avant l'audit sur place ou à distance. Cette visite peut être effectuée par la direction générale, le service des approvisionnements ou le service de la qualité et de l'efficacité.

5.14 Les évaluations et les audits permettront de valider si les fournisseurs sont en mesure de fournir des documents, des enregistrements et des procédures liés au système de gestion de la qualité, aux procédures d'inspection concernant toutes les étapes de la réalisation du produit, aux analyses et certificats à l'appui, aux procédures existantes de contrôle, de stockage et d'émission des matériaux ou composants fournis à Hypertechnologie CIARA.

5.15 La performance du fournisseur sera mesurée par l'équipe des approvisionnements avec l'aide du service de Qualité et Efficacité. Les dossiers d'inspection comprenant les articles conformes et les articles non conformes seront évalués pour chaque fournisseur et chaque produit. Les rapports seront communiqués à toutes les parties concernées, y compris le fournisseur (si nécessaire).

5.16. La validité des documents techniques sera approuvée par la direction des approvisionnements et des produits en se concentrant sur les points suivants :

- Conformité avec les restrictions de substances de la directive RoHS de l'Union européenne
- Restriction de l'utilisation du cadmium
- Restriction de l'utilisation du béryllium
- Éviter ou éliminer les substances figurant à l'annexe XIV de REACH (liste des autorisations)
- Réduction des substances figurant sur la liste candidate des SVHC de l'UE dans le cadre de REACH
- Substances déclarables selon la norme IEC 62474

5.17. La gestion des produits et l'ingénierie, en mettant en œuvre l'évaluation des risques des produits fournis, doivent comparer les résultats des tests reflétés dans les rapports des fournisseurs. Cela permettra de garantir que la performance et la qualité des matériaux, des produits et des sous-ensembles sont en cours d'évaluation et que les impacts sont surveillés et maintenus (voir annexe III et annexe IV).

5.18. Les types de documents techniques requis pour les matériaux, les pièces et/ou les sous-ensembles sont basés sur une évaluation des risques effectuée par l'équipe des approvisionnements, comprenant les éléments suivants :

- a) la probabilité que des substances réglementées soient présentes, dans des matériaux, des pièces ou des sous-ensembles ;
- b) la fiabilité du fournisseur.

5.19. Les facteurs ou éléments de risque sont définis conformément aux exigences des systèmes de gestion de la qualité d'EPEAT ou de CIARA. Ils ont été indiqués dans les tableaux d'évaluation des risques de l'annexe IV. Les niveaux de risque pour la présence de toutes les substances énumérées dans la section 6 du présent document sont considérés comme étant au même niveau.

Page | 6

Désormais, en ce qui concerne les sujets liés au risque dans le cadre du processus actuel, les définitions des termes utilisés dans le tableau de l'évaluation des risques sont les suivantes :

La probabilité de risque est la détermination de la probabilité qu'un risque se produise.

Le niveau de risque est l'estimation des pertes potentielles ou de l'impact associé à un risque identifié.

En se référant à « l'évaluation des risques des fournisseurs par rapport aux exigences d'EPEAT », les valeurs de risque sont obtenues à partir du résultat de la multiplication de la probabilité de risque existante par le niveau d'impact de chaque risque. Par exemple, pour l'existence de matériaux non-RoHS parmi les produits fournis, en attribuant la probabilité de (1) et en considérant le niveau d'impact de ce risque (4) sur le produit, la note de risque du fournisseur est alors de (4).

Selon la méthode appliquée à l'évaluation des risques des fournisseurs, les notes de probabilité et de niveau d'impact vont de (1), la plus faible, à (5), la plus élevée. Voyez ci-dessous la matrice des risques pour une meilleure clarification des notations.

Matrice des risques						
Cote de probabilité	5 – Très élevée	5	10	15	20	25
	4 - Élevée	4	8	12	16	20
	3 - Modérée	3	6	9	12	15
	2 - Faible	2	4	6	8	10
	1 – Très faible	1	2	3	4	5
		1	2	3	4	5
		Très faible	Faible	Modérée	Élevée	Très élevée
		Cote de gravité				

Stratégie :

ACCEPTER

ATTÉNUER

ÉVITER

Si la valeur finale du risque est de (5), alors le risque associé est accepté, mais l'équipe du CIARA doit évaluer et contrôler régulièrement les matériaux ou les produits du fournisseur selon le processus défini à l'annexe II.

Si la valeur finale du risque se situe entre (6) et (12), alors une atténuation du risque ou une réponse doit être définie pour mieux contrôler l'impact du facteur de risque.

Et, si la valeur du risque est supérieure à (15), alors CIARA doit éviter ce risque élevé certain. Dans ce cas, la réponse ou le plan visant à éviter le risque doit être défini et mis en œuvre de manière urgente et hautement prioritaire.

5.20. Les matériaux qui sont ajoutés au cours du processus de production sont également pris en compte dans le cadre de l'évaluation. Lors de l'évaluation de la probabilité de la présence de substances réglementées (voir point a), CIARA peut appliquer un jugement technique, car il est peu probable que certaines substances soient contenues dans certains matériaux (par exemple, les substances organiques dans les métaux).

5.21. Le jugement technique est basé sur les informations techniques disponibles dans la base de données des équipes internes et peut être partagé avec les parties prenantes ou les auditeurs, sur demande. Tous les dossiers et documents seront conservés pour tous les produits, et ils seront disponibles pour les parties intéressées internes et externes.

5.22. Les documents partagés, notamment l'examen de l'industrie électrique/électronique ou une recherche bibliographique sur les matériaux ou les pièces utilisés dans les produits électriques/électroniques, seront disponibles et partagés avec les départements du contrôle de la qualité, de la qualité et de l'efficacité, des ventes, des opérations et du service.

5.23. Lors de l'évaluation de la fiabilité du fournisseur (voir le point b) ci-dessus), CIARA applique :

- L'expérience historique avec l'organisation du fournisseur, le cas échéant ;
- Les résultats des inspections ou audits précédents des fournisseurs.

6. INFORMATIONS RECUEILLIES

Page | 8

L'équipe des approvisionnements, tout en examinant les informations recueillies auprès des fournisseurs, doit s'assurer que les produits sont conformes au contenu et aux spécifications des matériaux figurant sur les certificats et déclarations à l'appui et que les substances sont conformes aux exigences. CIARA met régulièrement à jour les rapports et les dossiers relatifs aux produits achetés. CIARA doit s'assurer que les rapports et les documents techniques pertinents sont conformes aux exigences des bons de commande. CIARA valide également l'exactitude et CIARA précise les niveaux maximums des substances réglementées suivantes dans ses produits, sous-ensembles, pièces ou matériaux :

- Cadmium (Cd) : < 100 ppm
- Plomb (Pb) : < 1000 ppm (0,01 %)
- Mercure (Hg) : < 1000 ppm (0,1 %)
- Chrome hexavalent : (Cr VI) < 1000 ppm (0,1 %)
- Biphényles polybromés (PBB) : < 1000 ppm (0,1 %)
- Éthers diphényles polybromés (PBDE) : < 1000 ppm (0,1 %)
- Phtalates de bis(2-éthylhexyle) (DEHP) : < 1000 ppm (0,1 %)
- Phthalate de benzile et de butyle (BBP) : < 1000 ppm (0,1 %)
- Phtalate de dibutyle (DBP) : < 1000 ppm (0,1 %)
- Phtalate de diisobutyle (DIBP) : < 1000 ppm (0,1 %)
- Diméthylfumarate (DMF) : ≤ 0,1 mg/kg
- Adhésifs à base de toluène ou peintures en aérosol : ≤ 0,1 % p/p
- Les pièces en plastique de plus de 25 grammes ne doivent pas contenir plus de 1000 ppm de chlore ou plus de 1000 ppm de brome au niveau homogène.

Les documents suivants sur les matériaux, pièces et/ou sous-ensembles sont collectés auprès des fournisseurs. Il s'agit notamment des rapports d'essai et de la déclaration de conformité ou de conformité à REACH indiquant que les substances dangereuses contenues dans les produits sont conformes aux exigences des normes.

6.1 Déclarations du fournisseur, confirmant que la teneur en substances réglementées du matériau, de la pièce ou du sous-ensemble spécifié se situe dans les limites autorisées et indiquant les éventuelles exemptions qui ont été appliquées. La déclaration doit être conforme à la législation d'harmonisation de l'Union. Les contrats signés doivent être conformes à la spécification du fabricant concernant la teneur maximale en substances réglementées d'un matériau, d'une pièce ou d'un sous-ensemble.

6.2 Contrats signés, confirmant que la spécification du fabricant concernant la teneur maximale en substances réglementées dans un matériau, une pièce ou un sous-ensemble est respectée.

et/ou

6.3 Déclarations matérielles, Déclarations matérielles fournissant des informations sur la teneur en substances spécifiques et identifiant les éventuelles exemptions qui ont été appliquées.

Page | 9

6.4 Certificats de test, certificat de test des fournisseurs, le cas échéant.

6.5 Dossiers d'évaluation des risques effectués par les fournisseurs sur les produits ou les matériaux, ces dossiers ou informations sont demandés aux fournisseurs ayant un score de risque plus élevé sur la base de la performance annuelle du fournisseur. Cela signifie que si la valeur de risque de certains facteurs par rapport à celle des fournisseurs se situe dans la zone rouge (matrice d'impact) pour certains éléments de risque, alors en plus des documents requis mentionnés dans les bons de commande, les fournisseurs doivent fournir au CIARA le plan d'atténuation ou de contrôle des risques basé sur leurs exigences de gestion de la qualité ou de l'environnement pour soutenir la qualité et la précision des produits ou matériaux fournis.

7. NORMES ET PROCÉDURES DE RÉFÉRENCE

- P_PUR02_HYP_Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement
- Directive 2011/65/UE du parlement européen
- IEC 63000:2016
- IEC 62321 (toutes les parties), Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques
- IEC 62474:2012, Déclaration de matériaux pour les produits de et pour l'industrie électrotechnique
- Directive de l'Union européenne (UE) 2015/863, connue sous RoHS 3
- Guide RoHS : <https://www.rohsguide.com/rohs3.htm>

8. HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Rév.	Date	Modifications	Créé par	Vérifié par	Approuvé par
01	24 sept. 2020	Version initiale	Ali K.	Roch B.	Mike M.
02	21 oct. 2020	Flux d'évaluation des risques, fournisseurs et substances dangereuses insérés dans le processus	Ali K.	Roch B.	Mike M.
03	30 oct. 2020	Création de la section 6, ajout du SH et du registre des risques	Ali K.	Roch B.	Mike M.
04	13 nov. 2020	Ajout des sections 5.19. et 6.5	Ali K.	Roch B.	Mike M.
05	18 nov. 2020	Élargissement de la définition du risque au point 5.19	Ali K.	Roch B.	Mike M.

Annexe I

Exemples de déclaration de données matérielles et de rapports d'essais

Page | 10

EU Declaration of Conformity



We, the undersigned,

Manufacturer:
Address:
Authorized representative in Europe:
Address, City:
Country:

ASUSTeK COMPUTER INC.
4F, No. 150, LI-TE Rd., PEITOU, TAIPEI 112, TAIWAN
ASUS COMPUTER GmbH
HARKORT STR. 21-23, 40880 RATINGEN
GERMANY

declare the following apparatus:

Product name: PRIME Q370M-C
Model name: PRIME Q370M-C

Additional information: ANNEX I

The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation:

EMC Directive – 2014/30/EU

EN 55024:2010/A1:2015 , EN 55032:2015/AC:2016 , EN 61000-3-2:2014 , EN 61000-3-3:2013

Low Voltage Directive – 2014/35/EU

EN 60950-1:2006/A2:2013

RoHS Directive – 2011/65/EU

EN 50581:2012

Signature:



Jackson Yen, Associate Vice President

Place of issue:

Taipei, Taiwan

Date of issue:

24/05/2018



ASUSTek COMPUTER INC.
No.15, U-De Rd., Beitou Dist., Taipei 11259, Taiwan
Tel: 080-02804-3447 • <http://www.asus.com>

July 3, 2018

Subject: Declaration of RoHS Compliance

Dear Customer,

This letter is to declare that, to the best of ASUS's knowledge, the product(s) as listed below ("Product"), when shipped by ASUS, are all in compliance with the applicable provisions of DIRECTIVE 2011/65/EU OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 8 June 2011 on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment (RoHS). Nevertheless, ASUS provides no declaration with respect to noncompliance arising from those materials, parts or components supplied or designated by Customer or any specification, design, or instruction provided by Customer.

Product Name	Model Name	90 Part Number
Motherboard	PRIME Q370M-C/CSM	90MB0W70-MDAAYC
	PRIME Q370M-C/CSM	90MB0W70-MDEAYC
	PRIME Q370M-C	90MB0W70-M0EAYM
	PRIME Q370M-C/CSM	90MB0W70-M0UAYC

Sincerely yours,

ASUSTek COMPUTER INC.

Jennie Lin 2018/7/3

Jennie Lin

Senior Manager and Authorized Representative on behalf of
GreenASUS Management Representative, TS Wu.



ASUSTeK COMPUTER INC.
No.15, Li-De Rd., Beitou Dist., Taipei 11259, Taiwan
Tel: 886-2-2894-3447 • <http://www.asus.com>

Page | 12

September 18, 2018

Subject: Declaration of REACH Compliance

Dear Customer,

This letter is to declare that, to the best of ASUS's knowledge, the product(s) as listed below ("Product"), when shipped by ASUS, are all in compliance with the applicable provisions of Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH). Nevertheless, ASUS provides no declaration with respect to noncompliance arising from those materials, parts or components supplied or designated by Customer or any specification, design, or instruction provided by Customer.

Product Name	Model Name	90 Part Number
Motherboard	PRIME Q370M-C	90MB0W70-M0EAYM

Sincerely yours,

ASUSTek COMPUTER INC.



TS Wu

GreenASUS Management Representative.

Material Data Declaration Sheet - v003

Schema Database Version: IEC 62474 X6.01

Substance Database Version: IEC 62474 D14.00



Supplier Information

Company Name *	Intel Corporation
Response Document ID	30869
Company Unique ID	047897855
Unique ID Authority	Dun and Bradstreet
Response Date *	2018-01-26

Contact Name *	Larson, Shane P
Contact Title *	Intel Product Ecology
Contact Phone *	1-800-628-8686
Contact Email *	productecology@intel.com

Supplier Comments <http://qdms.intel.com> - Intel certifies that it gathered the provided information and such information is true and correct to the best of its knowledge and belief, as of the date that Intel completes this form. Intel acknowledges that Customer will rely on this certification in determining the compliance of its products. Customer acknowledges that Intel may have relied on information provided by others in completing this form, and that Intel may not have independently verified such information. However, in situations where Intel has not independently verified information provided by others, Intel agrees that, at a minimum, its suppliers have provided certifications regarding their contributions to the part(s), and those certifications are at least as comprehensive as the certification in this paragraph. If the Customer and the Intel enter into a written agreement with respect to the identified part(s), the terms and conditions of that agreement, including any warranty rights and/or remedies provided as part of that agreement, will be the sole and exclusive source of the Intel's liability and the Customer's remedies for issues that arise regarding information the Intel provides in this form. In the absence of such written agreement, the warranty rights and/or remedies of Intel's Standard Terms and Conditions of Sale applicable to such part shall apply.

Declaration

	This product is Low Halogen (Components): Applies only to brominated and chlorinated flame retardants (BFRs/CFRs) and PVC in the final product. The replacement of halogenated flame retardants may not be better for the environment. Intel Components as well as purchased components on the finished assembly meet the joint JEDEC/ECA JS-709B requirement.	
LHPLA		True
PVC	This product does not contain PVC	True
SVHC	Product Contains REACH SVHC above .1% of article	False
RoHS.Compliant	Product Meets EU RoHS Directive 2 2011/65/EU Requirements	True

Signature

Intel Product Ecology

C=US, E=productecology@intel.com, OU="", O=Intel Corporation, CN=Intel Product Ecology

RoHS

Homogenous Material Name	Material Class ID	HM Mass %	Substance Group	Reportable Application	Reporting Threshold	Above Threshold? (T/F)	Substance Mass % of HM	Exemption	Comments
			Cadmium/Cadmium compounds	All, except batteries	0.01 mass% of total Cd in homogenous	false			
			Chromium (VI) Compounds	All	0.1 mass% of total Cr+6 in homogenous	false			
			Lead/Lead Compounds	All, except for: 1. batteries 2. surface	0.1 mass% of total Pb in homogenous	false			
			Mercury/Mercury Compounds	All, except batteries	Intentionally Added or 0.1 mass% of total	false			
			Polybrominated Biphenyls (PBBs)	All	0.1 mass% in homogenous material	false			
			Polybrominated Diphenylethers (PBDEs)	All	0.1 mass% in homogenous material	false			

Low Halogen

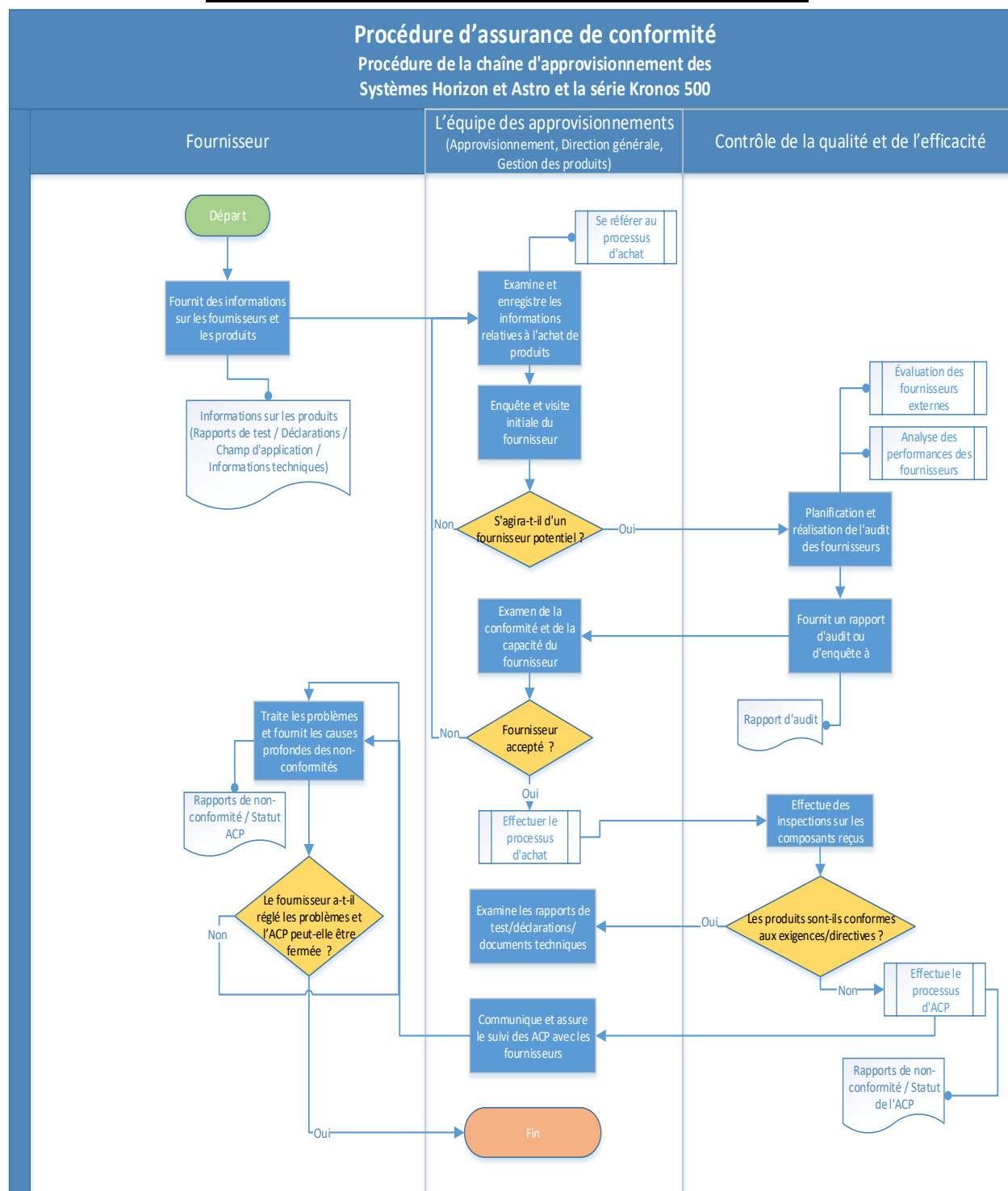
Homogenous Material Name	Material Class ID	HM Mass %	Substance Group	Reportable Application	Reporting Threshold	Above Threshold? (T/F)	Substance Mass % of HM	Comments
			Brominated flame retardants (other than Chlorinated Flame Retardants (CFR))	Printed wiring board laminate	0.09 mass% total bromine content in	false		
			Brominated flame retardants (other than Chlorinated Flame Retardants (CFR))	Plastic materials except printed wiring board	0.1 mass% of bromine in plastic	false		
			Chlorinated Flame Retardants (CFR)	Plastic materials except printed wiring board	0.1 mass% chlorine in plastic materials	false		
			Chlorinated Flame Retardants (CFR)	Printed Wiring Board (PWB) Laminates	0.09 mass% total chlorine content in	false		
	M-012		PVC			false		

Other Declarable Substances

Substance Group	Substance	CAS #	Reportable Application	Reporting Threshold	Above Threshold? (T/F)	Substance Mass (% of Article)	Comments
4-Nonylphenol, branched and linear, ethoxylated			All	0.1 mass% of article	false		
Alkanes, C10-13, chloro (Short Chain Chlorinated)			All	Intentionally added or 0.1 mass% of article	false		
Aluminosilicate			All	0.1 mass% of article	false		
Refractory Ceramic			All	Intentionally added	false		
Asbestos			All	Intentionally added	false		
Cadmium/Cadmium compounds			Batteries	0.001% by weight of battery	false		
Dibutyltin (DBT) compounds			All	0.1 mass% of tin in the part	false		
Diocetyl tin (DOT) compounds			(a) textile and leather articles intended to come in contact with food	0.1 mass% of tin in the part	false		
Disodium tetraborates			All	0.1 mass% of article	false		
Fluorinated Greenhouse Gases (PFC, SF6, HFC)			All	Intentionally Added	false		

Annexe II

Procédure d'assurance de conformité

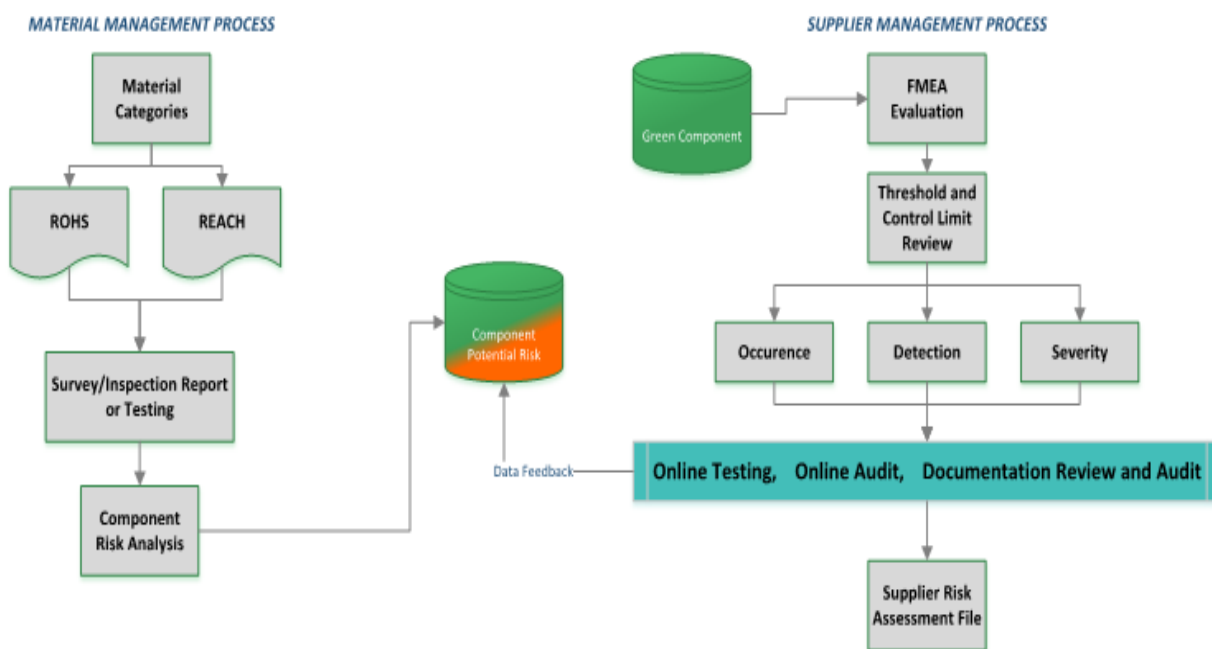


Annexe III

Modèle FMEA pour l'analyse des risques des composants et des fournisseurs



FMEA model for risk analysis of components and suppliers



Risk level	S_p, O_p, D_p	
High	$> UCL$	9
Medium	$LCL \leq \leq UCL$	3
Low	$Threshold < LCL$	1
Threshold	$< Threshold$	0

Annexe IV

Exemple d'évaluation des risques des fournisseurs par rapport aux exigences de l'EPEAT

Exemple 1 Intel

		PC components _Supplier Risk Evaluation vs EPEAT requirements				
No.	RISK ELEMENT	EPEAT Requirement/ Ciara's req.	Intel			
			Risk Probability	Risk Level	Risk Value (PxL)	Strategy
1	Control of hazardous substances level in supplied products	4.1.1.1, 4.1.2.1, 4.1.3.1, 4.1.4.1, 4.1.6.1	1	5	5	Green
2	Non-compliant RoHS components	4.1.1.1, 4.1.2.1, 4.1.3.1, 4.1.4.1, 4.1.6.1	1	5	5	Green
3	Efficiency of Environmental Management System	ISO 14001, 4.9.2.1, 4.9.2.2, 4.9.3.1	2	4	8	To Mitigate
4	Integrated Environmental Awareness	4.8.1.2, 4.9.1.1	2	4	8	To Mitigate
5	Social Responsibility Risks control at suppliers facilities	4.10.1.2	1	3	3	Green
6	Plastic content usage in final product	4.3.2.1, 4.7.3.2	1	5	5	Green
7	Update on standards and statutory regulations and obligations	4.1.1.1, 4.6.2.1	2	4	8	To Mitigate
8	Compliance to EN Directives	4.1.1.1, 4.6.2.1	1	4	4	Green
11	Compliance to product safety requirement	4.10.1.2, 4.1.5.2, 4.3.2.1, 4.6.2.1	1	4	4	Green
13	Compliance to product functional safety requirement	4.10.1.2, 4.1.5.2, 4.3.2.1, 4.6.2.1	1	4	4	Green
14	Supplier capability level to support and provide service after delivery	4.4.1.1	1	5	5	Green
15	Inventory Control on components/parts affected by standard and requirements change	4.1.9.2	1	4	4	Green
16	Updates on suppliers' test reports and testing methods	4.1.9.3	1	4	4	Green
17	Products supporting technical documents, manual and guidelines	4.4.2.2, 4.4.2.4	1	4	4	Green
18	Conflict minerals control at suppliers	4.10.2.2	1	5	5	Green
19	Energy Management System efficiency	4.5.1.1, 4.5.1.4, 4.9.3.2, 4.9.4.1, 4.10.1.1	3	3	9	To Mitigate
20	Suppliers' product take-back services	4.4.1.1, 4.6.1.1, 4.6.2.1	2	4	8	To Mitigate
21	Product life cycle assessment and public disclosure of analysis	4.8.1.1	1	5	5	Green
22	Packaging material compliance and consistency	4.7.2.1	1	4	4	Green
23	Delivery lead time of products	ISO 9001, ISO 14001	3	4	12	To Mitigate
24	Corrective and preventive actions policy and processes	ISO 9001, ISO 14001	3	4	12	To Mitigate
			1.48	4.19	126.00	

Exemple 2 ASUS

No.	RISK ELEMENT	EPEAT Requirement/ Ciara's req.	Asus			
			Risk Probability	Risk Level	Risk Value (PxL)	Strategy
1	Control of hazardous substances level in supplied products	4.1.1.1, 4.1.2.1, 4.1.3.1, 4.1.4.1, 4.1.6.1	1	4	4	Green
2	Non-compliant RoHS components	4.1.1.1, 4.1.2.1, 4.1.3.1, 4.1.4.1, 4.1.6.1	1	4	4	Green
3	Efficiency of Environmental Management System	ISO 14001, 4.9.2.1, 4.9.2.2, 4.9.3.1	2	4	8	To Mitigate
4	Integrated Environmental Awareness	4.8.1.2, 4.9.1.1	3	4	12	To Mitigate
5	Social Responsibility Risks control at suppliers facilities	4.10.1.2	1	4	4	Green
6	Plastic content usage in final product	4.3.2.1, 4.7.3.2	2	5	10	To Mitigate
7	Update on standards and statutory regulations and obligations	4.1.1.1, 4.6.2.1	3	4	12	To Mitigate
8	Compliance to EN Directives	4.1.1.1, 4.6.2.1	1	5	5	Green
11	Compliance to product safety requirement	4.10.1.2, 4.15.2, 4.3.2.1, 4.6.2.1	1	5	5	Green
13	Compliance to product functional safety requirement	4.10.1.2, 4.15.2, 4.3.2.1, 4.6.2.1	1	5	5	Green
14	Supplier capability level to support and provide service after delivery	4.4.1.1	2	5	10	To Mitigate
15	Inventory Control on components/parts affected by standard and requirements change	4.1.9.2	2	4	8	To Mitigate
16	Updates on suppliers' test reports and testing methods	4.1.9.3	2	4	8	To Mitigate
17	Products supporting technical documents, manual and guidelines	4.4.2.2, 4.4.2.4	1	4	4	Green
18	Conflict minerals control at suppliers	4.10.2.2	1	5	5	Green
19	Energy Management System efficiency	4.5.1.1, 4.5.1.4, 4.9.3.2, 4.9.4.1, 4.10.1.1	3	3	9	To Mitigate
20	Suppliers' product take-back services	4.4.1.1, 4.6.1.1, 4.6.2.1	2	4	8	To Mitigate
21	Product life cycle assessment and public disclosure of analysis	4.8.1.1	1	5	5	Green
22	Packaging material compliance and consistency	4.7.2.1	1	4	4	Green
23	Delivery lead time of products	ISO 9001, ISO 14001	3	4	12	To Mitigate
24	Corrective and preventive actions policy and processes	ISO 9001, ISO 14001	3	4	12	To Mitigate
			1.76	4.29	154.00	

Risk Matrix						
Probability Rating	5 - Very High	5	10	15	20	25
	4 - High	4	8	12	16	20
	3 - Moderate	3	6	9	12	15
	2 - Low	2	4	6	8	10
	1 - Very Low	1	2	3	4	5
		1	2	3	4	5
		Very Low	Low	Moderate	High	Very High
		Risk Level				

Strategy :

Green

To mitigate

